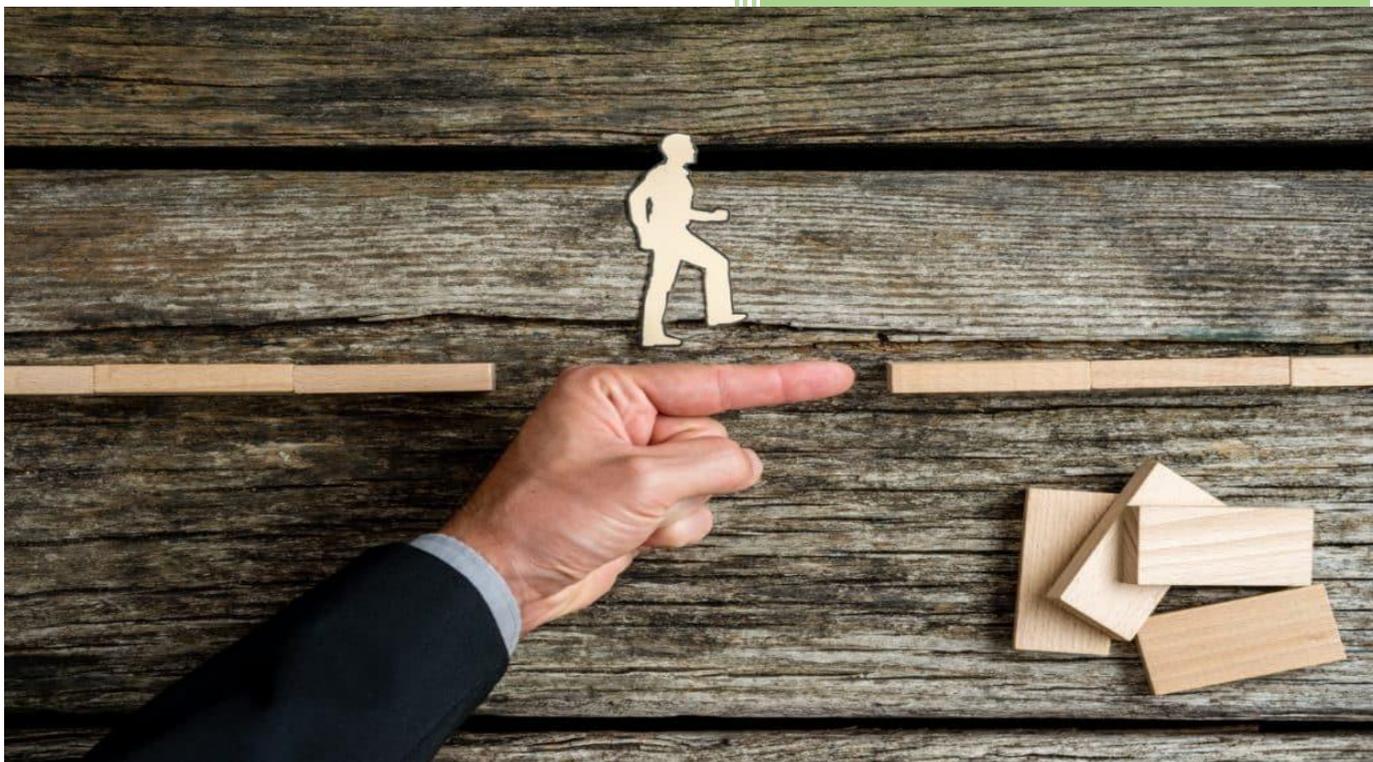


2022

Offre de formations



La Mobilité comme tremplin vers l'emploi

Entreprise Adaptée du Vimeu

Service insertion

01/01/2022



1. Diagnostic mobilité

Etat des lieux des compétences et capacités à se déplacer, permettant de proposer des **préconisations adaptées et personnalisées** pour l'acquisition d'une mobilité durable et autonome.

Le diagnostic individuel mobilité permet de:

- **Evaluer les capacités, potentialités, difficultés et freins** liés à la mobilité de la personne
- **Identifier les besoins de mobilité** au regard du projet socioprofessionnel
- **Définir et valider un projet individuel de mobilité** à court et moyen-long terme

Il vise à **bâtir avec la personne concernée un projet individuel de mobilité** qui repose sur une autoévaluation des besoins, si besoin quelques tests "savoirs de base" lors d'un entretien individualisé.

Ce diagnostic est réalisé par un conseiller mobilité, en face à face ou en distanciel.

Les résultats du diagnostic sont **validés avec la personne** et son référent habituel afin de **travailler ensemble** à la mise en place d'un parcours individualisé vers la mobilité.

Une fois ce parcours défini le référent peut proposer des « ateliers collectifs » adaptés aux besoins et objectifs de la personne afin **d'optimiser ses chances d'aller vers une autonomie dans ses déplacements.**

